



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 8
France

AD QUO

Le Mercure 26, rue Colonel DUMONT
38000 Grenoble

Richel Group S.A. (Ex-Richel Serres de France S.A.)

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2015
Richel Group S.A. (Ex-Richel Serres de France S.A.)
Quartier de la Gare - 13810 Eygalières
Ce rapport contient 32 pages
Référence : JE / S0 / PC



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 8
France

AD QUO

Le Mercure 26, rue Colonel DUMONT
38000 Grenoble

Richel Group S.A. (Ex-Richel Serres de France S.A.)

Siège social : Quartier de la Gare - 13810 Eygalières

Capital social : € 1 716 365

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Richel Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les notes « Stocks et travaux en cours » et « Contrats à long terme » de l'annexe des comptes consolidés exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement des travaux et aux méthodes d'évaluation et de valorisation des stocks et en-cours de production.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Marseille, le 2 juillet 2015

KPMG Audit Sud-Est



John Evans
Associé



Stéphane Orlando
Associé

AD QUO



Patrick Crespin
Associé



Rapport financier annuel Groupe RICHEL

2015

Période du 01/04/2014 au 31/03/2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE GROUPE	3
BILAN CONSOLIDÉ	4
COMPTE DE RÉSULTAT	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	7
PRINCIPES ET MÉTHODES	8
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	18
NOTE 1 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
NOTE 2 - ECARTS D'ACQUISITION	18
NOTE 3 - IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	19
NOTE 4 - STOCKS	21
NOTE 5 - CREANCES	22
NOTE 6 - DETTES FINANCIÈRES	22
NOTE 7 - DETTES D'EXPLOITATION	23
NOTE 8 - PROVISIONS	23
NOTE 9 - RESULTAT FINANCIER	24
NOTE 10 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	25
NOTE 11 - IMPOTS DIFFERES ET PREUVE D'IMPOT	25
NOTE 12 - PERSONNEL	26
NOTE 13 - ANALYSE SECTORIELLE	27
NOTE 14 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN	27
NOTE 15 - INFORMATION RELATIVES AUX DIRIGEANTS ET AUX TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES	28
NOTE 16 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	28

LE GROUPE

RICHEL GROUP (SA) est une société de droit français constituée en 1979. Son siège social est situé à EYGALIERES (13810), ZA des Grandes Terres.

RICHEL GROUP exerce son activité en France et à l'étranger. Cette activité consiste en la conception, la fabrication, le négoce, l'entretien et la maintenance de serres agricoles et d'abris de stockage.

RICHEL PROJETS a été constituée en décembre 2014 et a bénéficié le 5 février 2015 d'un apport partiel d'actif de la branche complète et autonome d'activité « commerce, sous toutes ses formes, de toutes serres de production horticole, d'équipements de serres et d'abris de stockage exclusivement dans le cadre d'engagements incluant leur installation d'une part et la réalisation de prestations de toute nature associées à ces produits d'autre part » de la société Richel Group.

Ce traité d'apport partiel d'actif ayant tant sur le plan comptable que fiscal, un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015, la société Richel Projets a donc été intégrée dans la consolidation du groupe à compter de cette date.

RICHEL USA, société de droit américain, a pour objet de faciliter le développement de l'activité commerciale de la société Richel Group sur le continent américain (prospection et assistance pour la conclusion de marchés).

RSDF INVERNADEROS, société de droit mexicain a été constituée en 2014 pour optimiser le traitement des opérations commerciales du Groupe au Mexique. Corrélativement la société INVERNADE-ROS DE FRANCIA, devenue sans objet, sera liquidée sur le prochain exercice.

RICHEL EQUIPEMENT SAS est un acteur reconnu dans la conception et la commercialisation d'équipements destinés à la production végétale. La gamme des produits RICHEL EQUIPEMENT couvre différents domaines de l'équipement pour serres de production et jardineries : chauffage, irrigation, régulation climatique, systèmes de manutention, etc.

BILAN CONSOLIDÉ

En K€uros

ACTIF		31/03/2015	31/03/2014
Ecarts d'acquisition	2	-	-
Immobilisations incorporelles	3	385	464
Immobilisations corporelles	3	11 970	13 145
Immobilisations financières	3	628	726
ACTIF IMMOBILISE		12 983	14 334
Stocks	4	6 673	6 470
Clients et comptes rattachés	5	13 561	9 911
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 398	2 454
Trésorerie et équivalents	TFT	10 829	9 405
ACTIF CIRCULANT		32 461	28 239
Activités cédées - Actif			
TOTAL de l'ACTIF		45 444	42 573
PASSIF		31/03/2015	31/03/2014
Capital		1 713	1 713
Réserves consolidées		9 299	10 556
Résultat part Groupe		2 730	- 1 295
Capitaux propres	1	13 743	10 974
Intérêts minoritaires		-	-
Provisions pour risques et charges	8	1 396	1 127
Emprunts et dettes financières	6	5 284	6 299
Fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales	7	24 829	23 509
Autres dettes et comptes de régularisation	7	193	664
TOTAL du PASSIF		45 444	42 573

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€uros

		31/03/2015		31/03/2014
Chiffre d'affaires	13	78 865		67 346
Autres produits d'exploitation		922		1 101
Achats et variations de stocks		- 39 974	-	35 473
Charges de personnel	12	- 12 677	-	11 159
Autres charges d'exploitation		- 20 146	-	18 661
Impôts et taxes		- 1 063	-	1 022
Dotations aux amortissements et aux provisions		- 1 706	-	1 647
Résultat d'exploitation		4 221		484
Charges et produits financiers	9	27	-	157
Résultat courant des entreprises intégrées		4 247		327
Charges et produits exceptionnels	10	- 248	-	2 359
Impôts sur les résultats	11	- 1 270		738
Résultat net des sociétés intégrées		2 730	-	1 295
Résultat des sociétés mises en équivalence		-		-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-		-
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 730	-	1 295
Intérêts minoritaires		-		-
Résultat net (part du groupe)		2 730	-	1 295
Résultat par actions (en euros)		0,64	-	0,30

Il n'y a pas d'instrument dilutif justifiant un calcul de résultat par action diluée.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€uros

	31/03/2015	31/03/2014
Résultat net des sociétés intégrées (hors mise en équivalence)	2 730	- 1 295
- Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	-	-
- Résultat des sociétés mises en équivalence		
- Amortissements et provisions (1)	- 16	3 811
- Variation des impôts différés	774	- 946
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	2 289	- 281
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 777	1 289
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	- 2 701	732
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 077	2 021
Acquisition d'immobilisations (hors crédit-bail)	- 669	- 387
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	16	338
Incidence des variations de périmètres (3)	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 653	- 50
Augmentation de capital ou apports	-	223
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	1 359
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Emissions d'emprunts	-	611
Remboursements d'emprunts	- 1 008	- 900
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 008	- 1 870
Variations de trésorerie	1 416	100
Incidences des variations de taux de change	8	- 4
Trésorerie d'ouverture	9 405	9 309
Trésorerie de clôture	10 829	9 405

(1) hors provisions sur actif circulant

(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité

(3) Prix d'achat des titres augmenté de la trésorerie acquise

Analyse de la trésorerie de clôture	31/03/2015	31/03/2014
Valeurs mobilières de placement	200	326
Disponibilités	10 629	9 079
Découverts bancaires et équivalents	-	0
Trésorerie nette	10 829	9 405

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES ET MÉTHODES

Principes et Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL arrêtés au 31 Mars 2015 ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986 ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-02 du 29 avril 1999, relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, 2002-10 et 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

➤ **Date de clôture des comptes**

La date de clôture des comptes annuels de l'ensemble des sociétés consolidées est le 31 Mars. Les états financiers des différentes sociétés du Groupe sont retraités préalablement à leur consolidation lorsque l'incidence du retraitement est significative, afin d'être en conformité avec les principes du Groupe détaillés ci-après.

➤ **Critères de consolidation**

■ **Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL regroupent les comptes de RICHEL GROUP SA et de toutes les sociétés sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

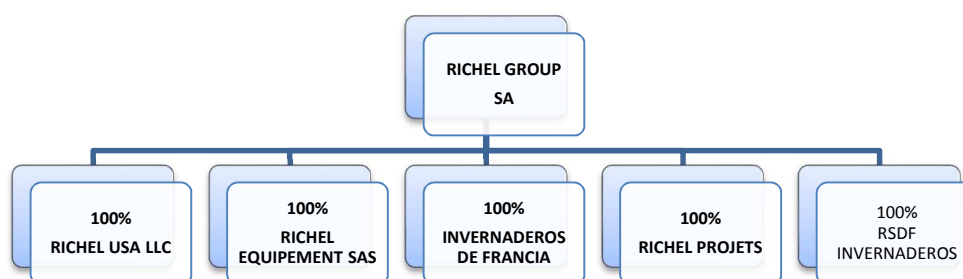
Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors qu'elle présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle selon les modalités définies par les méthodes de consolidation.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

		31/03/2015	31/03/2014
RICHEL GROUP		Mère	Mère
RICHEL EQUIPEMENT (DIMAC)	IG	100,00%	100,00%
INVERNADEROS DE FRANCIA	IG	100,00%	100,00%
RSDF INVERNADEROS	IG	100,00%	
RICHEL USA	IG	100,00%	100,00%
RICHEL PROJETS	IG	100,00%	100,00%

➤ Organigramme



Les principales activités des filiales sont les suivantes :

- RICHEL GROUP : Serres horticoles et maraîchères et abris de stockage
- RICHEL USA : représentation commerciale
- INVERNADEROS FRANCIA : représentation commerciale
- RICHEL EQUIPEMENT : Conception et commercialisation d'équipements de serres et de jardineries
- RICHEL PROJETS : Vente « Clés en Main » de serres et d'abris de stockage
- RSDF INVERNADEROS : représentation commerciale

➤ Méthodes de consolidation

Le contrôle exclusif existe dès lors que le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale, et il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle conjoint existe dès lors que le Groupe partage avec une autre société le contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel sans qu'aucune des sociétés ne détienne de contrôle exclusif ou d'influence notable. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement (joint-venture,...) sont consolidées par intégration proportionnelle. Au 31 Mars 2015, cette méthode ne trouve pas à s'appliquer.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises dans lesquelles le Groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. Au 31 Mars 2015, cette méthode ne s'applique pas.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle ne sont pas consolidées.

Pour l'ensemble des sociétés, les comptes consolidés ont fait l'objet de l'élimination des transactions réciproques significatives.

Les provisions de nature fiscale ayant un caractère de réserves sont éliminées.

La quote-part de la situation nette revenant aux actionnaires ne faisant pas partie du Groupe est comptabilisée en intérêts minoritaires.

■ **Entrée de périmètre**

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constituerait un écart d'acquisition.

➤ **Écarts d'acquisition / goodwill**

Lors de la première consolidation d'une société, ses actifs et passifs sont évalués à la juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation globale à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Cet écart peut être positif ou négatif.

Les écarts d'acquisition positifs ne font pas l'objet d'un amortissement. S'agissant d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat sur une durée reflétant les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

➤ **Conception du résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires de la société, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels, définis comme des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, font partie du résultat des activités exceptionnelles.

➤ **Homogénéisation**

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables applicables selon les normes françaises et sont, le cas échéant, retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

➤ **Opérations internes**

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées, comme notamment les marges sur stocks.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

➤ **Opérations en Crédit-bail**

Les contrats de crédit-bail, ayant un caractère significatif, font l'objet de retraitements, selon les dispositions du règlement susvisé.

Une information est donnée dans les notes relatives aux immobilisations et aux dettes financières.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

► Faits marquants

- Les obligations Convertibles Ynerga ainsi que les intérêts échus (coupon 2013) et courus avaient fait l'objet d'une provision à hauteur de 100% de leur montant au 31 mars 2014 pour un montant de 2 288 767 euros dont 2 000 000 d'euros en principal .

Sur requête du 22 janvier 2014, la société Ynerga a été placée sous mandat Ad Hoc. Et par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de la Roche Sur Yon, la procédure a été commuée en Mandat de Conciliation le 4 juin 2014. La société Ynerga et ses créanciers ont signé un protocole de Conciliation le 3 juillet 2014, lequel a été homologué le 9 juillet 2014.

La société RICHEL GROUP s'est engagée dans le cadre de ce protocole de conciliation à céder l'ensemble de ses Créances sur Ynerga pour 1 euro avec clause de complément de prix. Cette clause s'appliquera en cas de cession de contrôle d'Ynerga et sous condition de complet remboursement des principaux créanciers.

La cession de créance a été régularisée par acte sous seings privés du 16 juillet 2014, et une reprise de provision pour un montant de 2 288 767 euros a été enregistrée dans nos comptes sur le présent exercice en produits exceptionnels.

- En date du 5 Février 2015, l'Assemblée Générale a approuvé l'apport partiel d'actif de sa branche autonome et complète d'activité « Commerce, sous toutes ses formes, de toutes serres de production horticole, d'équipements de serres et d'abris de stockage exclusivement dans le cadre d'engagements incluant leur installation d'une part et la réalisation de prestations de toute nature associées à ces produits d'autre part » au profit de la Société RICHEL PROJETS dont elle est l'unique actionnaire.

Cette Opération s'est faite avec un effet rétroactif fiscal au 1er Janvier 2015.

► Immobilisations

■ Immobilisations incorporelles

Un fonds de commerce acquis de 30 K€ inscrit dans les comptes individuels de RICHEL EQUIPEMENT, et répondant au critère d'identification défini par le règlement 99-02 a été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

Les montants immobilisés sous la rubrique « brevets » correspondent à leur prix d'acquisition. Ces montants sont amortis sur une durée de quatre ans.

Les logiciels sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire et sur une durée d'un an, comme le permet l'administration fiscale.

■ Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Aucune immobilisation n'a fait l'objet de réévaluation.

Le groupe applique les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, ainsi qu'à la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

■ Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, la dépréciation s'opère sur les titres puis sur les comptes courants. Si nécessaire une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

➤ **Stocks**

■ Stocks de matières et approvisionnements

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode dite du prix moyen pondéré. Le prix de revient comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

■ Produits finis

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Par ailleurs les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

■ Contrats à long terme

Les contrats à long terme ont été évalués selon la méthode dite de l'avancement.

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production direct, majoré des frais indirects de production s'y rattachant. Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés à l'avancement dès que l'on est en mesure d'apprécier le résultat avec suffisamment de précision. Le degré d'avancement s'apprécie alors au travers du ratio « coût des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coût total prévisionnel ».

➤ **Créances clients et comptes rattachés**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Opérations en devises**

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, l'euro, comme suit :

- Les comptes de bilan sont convertis au taux de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique ;
- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- Les différences résultant de ces conversions sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres (écarts de conversion). Les écarts de conversion sont constatés en compte de résultat lors de la cession de la filiale.

➤ **Ecarts de conversion**

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en résultat financier.

➤ **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières sont inscrites pour leur coût d'acquisition. Elles comprennent essentiellement des comptes à terme et des SICAV obligataires ou monétaires.

Une provision est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

➤ **Trésorerie**

Le poste « trésorerie » comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

Dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2009, la Société Richel Group S.A a mis en œuvre un programme de rachats d'actions. Un contrat de Liquidité a ainsi été mis en place avec un prestataire de services d'investissements indépendant afin de favoriser la liquidité du titre et d'animer le cours de bourse.

Par ailleurs, en vue de l'attribution d'actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux du groupe prévue par l'Assemblée Générale du 13 janvier 2010, Richel Group S.A. avait procédé à l'acquisition de 54.061 titres pour un montant total de 339 K€. Dans le cadre du déboucement de ce plan qui est intervenu sur l'exercice précédent, 24.663 actions ont été attribuées pour une valeur de 155 K€. Au 31 Mars 2015, la société détient donc les 29.398 actions restantes pour une valeur brute de 184 K€.

➤ **Impôts différés**

Les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition) et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé. Le taux appliqué au 31 Mars 2015 est de 33,33%

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels.

Au sein d'une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

➤ **Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) – Actifs et passifs éventuels**

■ **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- Le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,

- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans ce cadre, une provision pour garantie accordée aux clients est calculée en fonction des risques découverts et de leur probabilité d'extension aux autres installations existantes.

■ Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

➤ **Avantages accordés au personnel**

■ Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

■ Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies (l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Régimes à prestations définies (le Groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'éventuellement aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au Groupe) : le personnel du Groupe ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite. Les engagements du Groupe étant couverts par des fonds versés sur des contrats d'assurance, ces dernières ne font pas l'objet de provisions.

■ Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'exercice a été enregistré en diminution des charges de personnel pour un montant total de 227 K€.

■ Engagements de retraite

Les engagements retraite ont été calculé selon les hypothèses suivantes :

- La convention retenue : Convention Collective de la métallurgie
- Taux de rotation du personnel : 15% jusqu'à 60 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Augmentation annuelle des salaires : 2%

- Date de départ prévue : 65 ans pour les Cadres et Non Cadres
- Taux de charges sociales : 44%

Sur la base de ces hypothèses, la passif social du groupe s'élève au 31 mars 2015 à 372 K€ pour l'ensemble des sociétés du groupe RICHEL.

Un contrat IFC souscrit auprès de QUATREM couvre en partie cet engagement : les fonds disponibles sur ce contrat s'élèvent à 172 K€ au 31 mars 2015.

Le solde de 200 K€ ne fait l'objet d'aucun retraitement de consolidation ni de provisions complémentaires dans les comptes consolidés arrêtés au 31 Mars 2015.

➤ **Résultat par action**

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Il n'y a aucun instrument dilutif au 31 Mars 2015.

➤ **Le résultat exceptionnel**

Les charges et produits présentant un caractère non courant sont reclassés en résultat exceptionnel.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 - Variation des capitaux propres

En K€uros

Au 31 Mars 2015, le capital social de RICHEL GROUP est donc composé de 4 283 412 d'actions d'une valeur nominale de 0,40 Euros.

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Total
Situation nette au 31 mars 2013	1 733	131	9 689	2 302	5	13 860
Affectation des réserves			2 302	-		-
Dividendes		-	1 359			1 359
Résultat				-		1 295
Autres variations	-	20	-	202	-	10
Incidence des variations de périmètre						-
Situation nette au 31 mars 2014	1 713	131	10 430	-	1 295	10 974
Affectation des réserves			-	1 295		-
Dividendes						-
Résultat						2 730
Autres variations					39	39
Incidence des variations de périmètre						-
Situation nette au 31 mars 2015	1 713	131	9 135	2 730	34	13 743

Note 2 - Ecart d'acquisition

Ecart d'acquisition positif							
PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
			31/03/2015	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2015	31/03/2015

Néant

TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
--------------	---	---	---	---	---	---	---

Ecart d'acquisition négatif							
PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
			31/03/2015	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2015	31/03/2015

Néant

TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
--------------	---	---	---	---	---	---	---

Dotation nette aux écarts d'acquisition

-

Note 3 - Immobilisations & amortissements

➤ Synthèse

En K€uros

	Brut	Dépréciation	31/03/2015 Net	31/03/2014 Net
Immobilisations incorporelles	1 470	1 085	385	464
Immobilisations corporelles	29 590	17 619	11 970	13 145
Immobilisations financières	628	-	628	726
Total	31 688	18 705	12 983	14 334

➤ Immobilisations incorporelles

En K€uros

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2015
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 399	42			1 440
Fonds commercial	30				30
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelle:					
Immobilisations incorporelles brutes	1 429	42	-	-	1 470
Amortissements immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	965	120			1 085
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
Amortissements	965	120	-	-	1 085
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Incorporelles nettes	464	-	78	-	385

➤ Immobilisations corporelles

En K€uros

	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2015
Immobilisations Corporelles					
Terrains	2 288				2 288
Constructions	11 799	43			11 842
Installations techniques	13 194	143			13 338
Autres immobilisations corporelles	1 892	135	-	4	2 023
Immobilisations en cours		99			99
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles brutes	29 173	420	-	4	29 590
Amortissements immobilisations corporelles					
Terrains	917	100			1 017
Constructions	5 349	525			5 874
Installations techniques	8 599	819			9 418
Autres immobilisations corporelles	1 163	150	-	4	1 309
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements	16 029	1 594	-	4	17 619
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles nettes	13 145	-	1 174	-	11 970

➤ Immobilisations financières

	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2015
Immobilisations financières					
Titres de participation	500				500
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 226	7	-	2 105	128
Créances rattachées à des participations					
Immobilisations financières brutes	2 726	7	-	2 105	628
Provision					
Titres de participations et autres immob. Financières	2 000		-	2 000	-
Provisions	2 000	-	-	2 000	-
Immobilisations Financières nettes	726	7	-	105	628

➤ Détail des titres non consolidés

En K€uros

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES	Valeur brute 31/03/2015	Provisions	Valeur nette 31/03/2015	Valeur nette 31/03/2014
Détenues à plus de 50%	-	-	-	-
ASRI	500		500	500
Détenues à moins de 20%	500	-	500	500
Total	500	-	500	500

En décembre 2009, RICHEL GROUP a pris pour 500 K€ une participation de 15% dans le capital de la société ASRI, qui intervient notamment dans la construction, l'équipement et l'entretien d'abris de stockage agricole et d'élevage. Cette participation, dans laquelle le Groupe n'exerce pas d'influence notable, n'est pas consolidée.

Note 4 - Stocks

En K€uros

	Brut	Dépréciations	31/03/2015 Net	31/03/2014 Net
Stocks Matières Premières	65	-	65	212
Stocks d'encours	1 978	-	1 978	1 371
Stocks de pdts interm.& finis	1 297	213	1 085	1 129
Stocks de marchandises	3 758	212	3 546	3 758
TOTAL	7 098	425	6 673	6 470

Note 5 - Créances

En K€uros

	Brut	Dépréciations	Net 31/03/2015	Net 31/03/2014
Créances clients	13 072	591	12 481	9 465
Créances fiscales et sociales	1 075	-	1 075	446
Créances d'exploitation	14 147	591	13 556	9 911
Actifs d'impôt différé	349	-	349	1 123
Autres créances	613	-	613	1 066
Charges constatées d'avance	437	-	437	265
Autres créances	1 398	-	1 398	2 454
Créances d'exploitation	15 545	591	14 954	12 364

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Note 6 - Dettes financières

En K€uros

	31/03/2015	31/03/2014
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 262	6 269
Interêt courus non échus	22	29
Concours bancaires courants	0	0
Emprunts en crédit bail	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Total	5 284	6 299

Détail des dettes financières

	31/03/2015	1 an	de 2 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 262	886	2 688	1 688
Interêt des emprunts	22	22		
Concours bancaires courants	0	0		
Emprunts en crédit bail	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
Total	5 284	908	2 688	1 688

Note 7 - Dettes d'exploitation

En K€uros

	31/03/2015	31/03/2014
Dettes fournisseurs	10 913	12 350
Avances et acomptes reçues sur commandes	8 818	7 232
Dettes fiscales et sociales	5 098	3 927
Dettes fournisseurs	24 829	23 509
Comptes courants	-	14
Autres dettes	154	125
Produits constatés d'avance	39	525
Dettes diverses	193	664
Total	25 022	24 174

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 8 - Provisions

➤ Provisions pour risques et charges

En K€uros

	31/03/2014	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/03/2015
Provisions impôts différés sociaux	-				-
Provision impôts différés conso.	-				-
Provision pour risques & charges	1 127	761	-	492	1 396
	1 127	761	-	492	1 396

Sur les 492 K€ de reprises de provision, 160 K€ correspondent à des reprises de provisions devenues sans objet, le solde 332 K€ ayant été utilisé.

➤ Provision sur Actif circulant

En Euro

	31/03/2014	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/03/2015	
Stocks	480	213	-	268	-	425
Clients	554	232	-	195	-	591
Autres créances	289		-	289	-	-
Total	1 323	445	-	752	-	1 016

Note 9 - Résultat financier

En K€uros

	31/03/2015	31/03/2014
1) Total des dividendes	15	42
2) Autres produits de participation	-	-
3) Produits des autres immobilisations financières	-	-
4) Revenus des autres créances et VMP	2	295
5) Escomptes obtenus	-	-
6) Gains de change	152	5
7) Produits nets sur cession de VMP	7	13
8) Autres produits financiers	85	67
9) Ajustement Juste valeur s/actifs de transaction	3	-
10) Ajustement Juste valeur s/VMP de trésorerie	-	-
11) Ajustement Juste valeur s/immeubles de placement	-	-
12) Reprises sur prov. et amort. financiers	-	-
13) Transfert de charges financières	-	-
PRODUITS FINANCIERS	264	422
1) Dotation aux prov. & amort. financiers	4	305
2) Intérêts et charges financiers	202	235
3) Escomptes accordés	0	-
4) Pertes de change	20	25
5) Charges nettes sur cession de VMP	11	13
6) Coût du passage à l'EURO	-	-
7) Autres charges financières	-	-
CHARGES FINANCIERES	237	579
RESULTAT FINANCIER	27	- 157

Note 10 - Résultat exceptionnel

En K€uros

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>
Sur opérations de gestion	75	238
Sur opérations en capital	-	329
Reprises provisions, transferts charges	2 289	106
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 363	673
Sur opérations de gestion	62	507
Sur opérations en capital	2 289	47
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	260	2 478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 611	3 032
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 248	- 2 359

Note 11 - Impôts différés et preuve d'impôt

➤ Impôts différés

En K€uros

DETAIL DES IMPOTS DIFFERES		
	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>
Actifs d'impôts différés	349	1 123
Passifs d'impôts différés	-	-
TOTAL	349	1 123
ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DIFFERES		
	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>
Impôts exigibles	496	209
Impôts différés	774	- 946
TOTAL	1 270	- 737

(1) Les actifs d'impôts différés se décomposent comme suit :

Reports fiscaux déficitaires :	192 K€
Différences temporaires :	157 K€

➤ Preuve d'impôts

	31/03/2015
Résultat net consolidé	2 730
Fiscalité différée	774
Impôts société comptabilisés	504
Redressement fiscal	-
Crédits impôts comptabilisés	- 9
Impôts comptabilisés	1 269
Résultat net consolidé avant IS	3 999
Réintégrations permanentes	83
Déductions permanentes	- 248
Ecritures de consolidations non fiscalisées	
Résultat fiscal consolidé	3 834
Impôt théorique consolidé à 33,33%	1 278
Crédits impôts	- 9
Redressement fiscal	-
Contribution de 3,3%	
Impôt consolidé total	1 269

Note 12 - Personnel

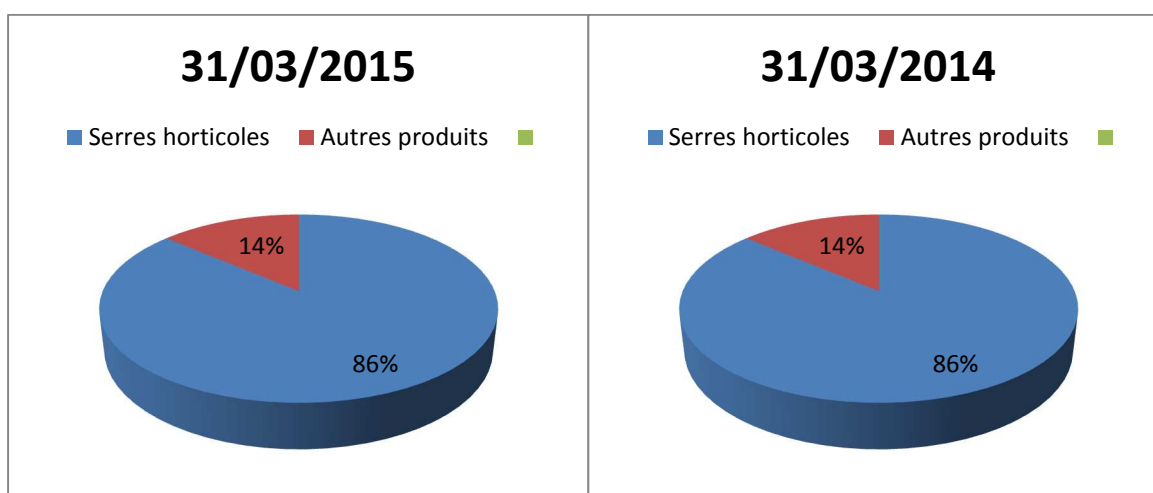
	31/03/2015	31/03/2014
Salaires et participation	8 909	7 738
Charges sociales	3 615	3 384
Autres charges de personnel	154	37
Total	12 677	11 159
Effectif total	196	203
<i>Cadres</i>	<i>81</i>	<i>85</i>
<i>Agents de maîtrise</i>	<i>22</i>	<i>11</i>
<i>Employés / ouvriers</i>	<i>93</i>	<i>107</i>

Note 13 - Analyse sectorielle

En K€uros

Zones géographiques	31/03/2015	31/03/2014
France	26 616	29 593
Export	52 249	37 753
TOTAL	78 865	67 346

Secteurs	31/03/2015	31/03/2014
Serres horticoles	68 134	58 131
Autres produits	10 731	9 215
TOTAL	78 865	67 346



Note 14 - Engagements hors-bilan

Les engagements des sociétés du Groupe en matière de départ à la retraite s'élèvent au 31 mars 2015 à 372 K€. Ces engagements sont en partie couverts par les fonds versés sur un contrat souscrit auprès de la compagnie d'assurance QUATREM pour un montant de 172 K€ à cette même date.

Une promesse d'hypothèque a été émise pour garantir un emprunt de K€ 2.100 souscrit en 2006 pour financer une extension de l'usine. Le montant du capital restant dû au titre de cet emprunt s'établit à K€ 1.124 au 31 mars 2015.

Des nantissements d'équipements et outillages financés par emprunts ont été consentis à hauteur de K€ 2.350. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à K€ 830 au 31 mars 2015.

Une promesse d'affectation hypothécaire sous seing privé a été émise pour garantir deux emprunts sous-crits en 2008, d'un montant global de K€ 1.500, et destinés à financer une extension de bureau. Le montant du capital restant dû au 31 mars 2015 s'établit à K€ 1.016.

Un nantissement d'équipements financés par emprunt a été consenti en 2008 à hauteur de K€ 1.307. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à K€ 89 au 31 mars 2015.

Un contrat de prêt de K€ 1.900 a été signé le 25 mars 2011 par la filiale RICHEL Equipement afin de financer l'acquisition et la rénovation de bâtiments. Ce contrat est assorti à titre de garanties d'un cautionnement de RICHEL GROUP, et ce, pour le montant emprunté, augmenté des intérêts, commissions, frais accessoires. Au 31 mars 2015, le capital restant dû au titre de cet emprunt s'établit à K€ 1.519.

Note 15 - Information relatives aux Dirigeants et aux Transactions avec les entreprises liées

Le montant total des rémunérations brutes (brut SS) versées aux mandataires sociaux du Groupe sur la période s'élève à 418 K€.

Par ailleurs, les honoraires facturés au groupe par la société GREEN DEVELOPPEMENT correspondant principalement à des prestations en matière de gestion commerciale, administrative et marketing, se sont élevés à 380 K€.

Enfin, la SARL Provence 99 a facturé 370 K€ au titre de l'occupation de terrains et de constructions sur son site d'Eygalières (incluant notamment un auvent de stockage d'une superficie de 9.020 m²).

Note 16 - Informations complémentaires d'importance significative

A la suite de contrôles effectués chez des clients français pendant les travaux de montage de serres vendues par la société Richel Group, les autorités administratives ont relevé un certain nombre de dysfonctionnements dans les modalités d'intervention des sociétés tierces opérant sur ces chantiers.

Une information judiciaire a été ouverte afin de déterminer les responsabilités de Richel Group. L'instruction suit son cours. A ce stade et compte tenu des informations dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'incidence financière probable de cette affaire.

Les services de l'URSSAF ont diligenté un contrôle qui s'effectuera à compter du 23 juin 2015 et qui portera sur les années 2010 à 2014. Il est tout de même précisé qu'en 2013 les services de l'URSSAF ont déjà procédé à un contrôle d'assiette sur les années 2010 à 2012 en excluant la situation de la sous-traitance du fait de l'action judiciaire précitée.

Dès lors, le contrôle à intervenir ne devrait porter, pour les années 2010 à 2012, que sur cette problématique juridique.

Au stade de l'avis de passage, nous ne pouvons évaluer aucun risque financier.